

GRÈVE SANS PRÉAVIS : SNCF APPELLE À LA REPRISE D'UN SERVICE NORMAL

SAINT-DENIS, LE 18 OCTOBRE 2019

Dans plusieurs régions, des agents de conduite ont engagé un mouvement de cessation du travail. Ce mouvement fait suite à un accident intervenu en région Grand Est sur un passage à niveau entre un train TER et un ensemble routier.

L'entreprise souligne vigoureusement que cette grève, sans préavis, est totalement irrégulière. Elle provoque une gêne insupportable pour des millions d'usagers à travers toute la France.

Les motifs indiqués ne justifient d'aucune manière un arrêt sans préavis et irrégulier du travail. Il n'y a aucun danger grave et imminent dans la circulation des trains.

La SNCF est prête à examiner en détail toutes les inquiétudes qui lui sont adressées par les organisations syndicales.

Elle entend répondre également à toutes les inquiétudes qui peuvent s'exprimer sur les agressions verbales ou physiques contre les conducteurs, ainsi que sur la nouvelle procédure de départ des trains devant s'appliquer à partir du 15 décembre.

Pour ce faire, elle a décidé 4 actions concrètes et immédiates :

- Dans chacune des régions, une concertation territoriale a commencé ce matin. Elle aborde l'ensemble des questions de sécurité et de sûreté posées par les conducteurs ;
- Le groupe de travail Sécurité des 3 CA se réunit aujourd'hui à la mi-journée pour examiner au plus haut niveau ces questions ;
- Une réunion de concertation nationale entre la direction et l'ensemble des organisations syndicales nationales a lieu immédiatement après ce groupe de travail ;
- La SNCF étudie notamment la possibilité juridique et technique de repousser de quelques mois la nouvelle procédure de départ des trains.

Les discussions ont démarré à tous les niveaux de l'entreprise.

Cette grève n'est donc d'aucune utilité, et l'entreprise appelle à la reprise immédiate d'un service normal.